

COMMUNIQUÉ
Indice des prix à la consommation

Troisième trimestre 2011

Au cours du **troisième trimestre 2011** le niveau général des prix à la consommation des ménages de Saint-Pierre-et-Miquelon a augmenté de **0.41 %** (0.42 % hors tabac).

A titre de comparaison, l'indice avait subi une augmentation de **0.09 %** pour la même période en 2010.

Sur un an, de septembre 2010 à septembre 2011, son évolution s'établit à **+ 3.96 %** (+ 4.08 % hors tabac).

Le tableau ci-dessous indique la valeur de l'indice d'ensemble et celle de ses principaux composants en septembre 2011. Il mentionne l'évolution des prix à la consommation durant le troisième trimestre 2011 et donne également son évolution sur un an.

Base 100 Décembre 2010

Nomenclature	Pondérations 2011	Indices mars 2011	Indices juin 2011	Indices septembre 2011	Evolution de juin 2011 à septembre 2011	Taux d'évolution sur un an septembre 2010 à septembre 2011
Ensemble	10 000	102,69	102,93	103,35	0,41 %	3,96 %
Ensemble hors tabac	9 541	102,82	103,00	103,43	0,42 %	4,08 %
Alimentation	2 817	101,62	101,54	102,06	0,51 %	1,37 %
Produits manufacturés	4 952	104,37	104,92	104,92	0 %	6,57 %
<i>Produits manuf. hors tabac</i>	<i>4 493</i>	<i>104,82</i>	<i>105,27</i>	<i>105,26</i>	<i>- 0,01 %</i>	<i>7,10 %</i>
Services	2 231	100,29	100,26	101,49	1,22 %	1,55 %

• En « **alimentation** » durant ce troisième trimestre 2011, l'augmentation de **0.51 %** s'explique par les hausses intervenues dans les secteurs suivants :

- « Fruits et légumes secs et conserves » : + **2.30 %** ;
- « Laits et oeufs » : + **2.05 %** ;
- « Fromages » : + **1.89 %**.

A noter une diminution de **0.94 %** pour le poste « fruits et légumes frais ».

Au troisième trimestre **2010**, l'indice des prix en « **alimentation** » était en baisse de **0.27 %**.

• Concernant les « **produits manufacturés** », aucune évolution n'a été constatée au cours de ce troisième trimestre 2011 (-0.01 % hors tabac). Les postes ayant subi les plus fortes variations sont les suivants :

- « Photos et articles électro – acoustiques » : - **1.80 %** ;
- « Articles chaussants » : + **1.25 %** ;
- « Appareils ménagers et électroménagers » : + **1.03 %** ;

Au troisième trimestre 2010, l'indice des prix des « **produits manufacturés** » avait augmenté de **0.32 %**.

• Dans le domaine des « **services** », l'augmentation de **1.22 %** au cours de ce troisième trimestre 2011 est, en partie, consécutive aux hausses de prix constatées dans le secteur « Restaurants et cafés » : + **5.98 %** et « services de santé y compris Canada » : + **2.26 %**.

A noter une diminution de **5.28 %** pour le poste « transports de proximité ».

Pour la même période en **2010**, l'évolution de l'indice des prix des « services » était de + **0.05 %**.

Durant ce troisième trimestre 2011, le cours moyen mensuel du dollar canadien a subi une augmentation de 1.88 %.

Donald CASTAING

Responsable chargé de l'indice des prix



LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT

NUMÉRO 50 - NOVEMBRE 2011

L'État et VOUS
Saint-Pierre-et-Miquelon



Éditorial

Au moment de quitter mes fonctions de préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon pour rejoindre dans quelques jours la préfecture des Hautes-Pyrénées, je voudrais m'adresser une dernière fois à chacune et chacun d'entre vous.

Lorsque je suis arrivé ici au début du mois de décembre 2009, je vous ai fait part de mon souhait de travailler en concertation étroite avec toutes celles et tous ceux qui se sentent concernés de près ou de loin par l'avenir de Saint-Pierre et de Miquelon.

Pendant ces deux années, des dossiers avec des enjeux importants ont nécessité de ma part une attention soutenue. Je dois dire que j'ai rencontré

une écoute attentive et une collaboration efficace de la part de vos élus et je tiens à les en remercier vivement.

L'action de l'État est, ici, particulièrement importante si on compare à ce qui se passe en métropole et les attentes et donc parfois les déceptions qu'elle suscite sont souvent accentuées. Pour le préfet, quel qu'il soit, c'est une motivation supplémentaire dans son action quotidienne.

Aujourd'hui, s'il y a une chose dont je suis absolument convaincu c'est que la vitalité, la créativité et l'engagement des habitants de cet archipel sont en définitive la meilleure des garanties pour que son avenir soit assuré. L'histoire de Saint-Pierre-et-Miquelon a toujours été faite d'une alternance de périodes de développement suivies par des années

plus difficiles et toujours ensuite par un renouveau.

Je suis persuadé que cette faculté de savoir affronter avec courage les difficultés qui se présentent existe toujours et qu'elle permettra pour longtemps encore à Saint-Pierre-et-Miquelon d'être cette seule terre française d'Amérique du Nord.

Jean-Régis BORIUS,
Préfet de
Saint-Pierre-et-Miquelon

sommaire

- Des croisières à Miquelon
- De nouveaux outils pour comprendre les effets des changements climatiques sur l'érosion littorale de l'archipel
- Vente en ligne : la contrefaçon gagne du terrain
- L'hameçonnage courriel
- Nominations
- Indice des prix à la consommation



Des croisiéristes à Miquelon

Pour la première fois, un bateau de croisière, le « Clipper Adventurer », d'une longueur de 101 mètres, en provenance de Conne River a fait escale dans le port de Miquelon, en octobre dernier, avant de poursuivre sa route en direction de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Le comité régional du tourisme, le syndicat d'initiative en collaboration avec l'agent maritime, avaient tout mis en œuvre pour que cette



initiative soit une réussite. C'est ainsi que les 130 croisiéristes ont pu découvrir la beauté des paysages de Miquelon-Langlade, mais également assister à une représentation du « quadrille » de la troupe de danseurs et musiciens de l'association Miquelon-Culture-Patrimoine. Les commerçants et artisans de la commune avaient exceptionnellement ouvert leurs portes ce dimanche.

Une escale qui semble-t-il a donné satisfaction à l'ensemble des intervenants. Souhaitons tout simplement qu'elle soit renouvelée.

Alain ORSINY
Délégué du préfet à Miquelon

De nouveaux outils pour comprendre les effets des changements climatiques sur l'érosion littorale de l'archipel

Pour comprendre les effets des changements climatiques, la DTAM s'est lancée depuis près de deux ans dans la mise en place d'un dispositif complet de mesure et de suivi de la houle, des marées et du trait de côte. L'objectif, avec l'appui du CETMEF de Brest est de disposer localement d'une base de données, validée scientifiquement.



Parallèlement, des contacts ont été pris avec le consortium québécois Ouranos afin d'intégrer ces données aux nombreux modèles mathématiques qu'il développe sur l'évolution du climat dans le Saint-Laurent : courants, montée des eaux, fonte des glaces, circulation et intensité des tempêtes ... et d'en faire bénéficier l'archipel.

Parmi les actions significatives, la DTAM réalise, avec l'appui du CETE de Rouen, depuis septembre dernier, un levé complet du trait de côte par

géolocalisation GPS. Pour les équipes du service protection des milieux et de la subdivision de Saint-Pierre, il s'agit de réaliser un état de référence et d'en suivre régulièrement l'évolution tous les six mois environ. Ce suivi permettra de mesurer l'impact des tempêtes et de caractériser les phénomènes d'érosion.

D'autres dispositifs de mesure seront prochainement opérationnels. Courant novembre, des techniciens du Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF) du ministère de l'écologie se rendront dans l'archipel pour préparer la mise à l'eau d'un houlographe dans le sud de l'île de Saint-Pierre. Début 2012, le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) viendra installer un marégraphe dans le port de Saint-Pierre.

Toutes ces données compilées, comparées et partagées devraient permettre à la DTAM et à ses partenaires de disposer dans quelques années des connaissances et du recul nécessaire pour éclairer les décideurs dans la mise en place sur le territoire des stratégies adaptées à l'évolution des phénomènes.

Jean-Michel Rogowski
Le directeur des territoires, de l'alimentation et de la mer

Vente en ligne la contrefaçon gagne du terrain

Dans le sillage de la vente en ligne, la contrefaçon sur Internet a littéralement explosé ces dernières années, devenant un véritable enjeu de société. Deux éléments constitutifs de la cyberdélinquance expliquent son développement exponentiel. Le vecteur lui-même, « La Toile », qui permet une diffusion de la production de contrefaçons aisée et relativement anonyme. Le niveau de revenus financiers qui se révèle très important, dépassant même en 2009, celui du trafic de drogue.

Les services douaniers n'ont pas la possibilité juridique d'intervenir au moment de la transaction, mais seulement au moment



de la livraison quel que soit le mode de transport et notamment postal.

En 2010 l'administration des douanes a saisi 6.2 millions d'articles de contrefaçons pour une valeur de 421 millions d'euros. Si le secteur des vêtements reste en tête avec 16 % des contrefaçons saisies deux secteurs sont fortement en hausse, la téléphonie mobile (475 000 articles) et les produits alimentaires (576 000 articles). Un secteur fait toutefois l'objet de toute l'attention des services douaniers, celui du médicament. L'ONG Transparency International estimait que les faux médicaments avaient causé le décès de 192 000 personnes au cours de la seule année 2008.

Les zones géographiques de provenance des contrefaçons sont à 70 % en Asie, 16 % en Europe et 14 % dans le reste du monde.

Dans ces résultats le « e-commerce » est un vecteur privilégié d'approvisionnement. Les saisies dans le fret express et postal ont porté en 2010 sur près d'un million d'articles. A l'approche des fêtes de fin d'année et l'accroissement en cette période des achats sur le net, il convient que les acheteurs soient particulièrement vigilants et qu'ils se méfient des sites d'enchères. Dans la mesure du possible, s'assurer de la localisation géographique du vendeur, le montant de la livraison et des frais de port étant de bons indicateurs et que ce même vendeur détient peu d'exemplaires du produit proposé, l'absence de stock

constituant un indice probant.

En 2008 la lutte mondiale contre la cybercriminalité a conduit à la suppression de 4.2 millions d'annonces sur le net, la suspension de 30 000 vendeurs, l'impossibilité de se réinscrire de 40 000 vendeurs précédemment suspendus. Le site eBay qui compte 2 000 collaborateurs dans le monde se consacrant exclusivement à la lutte contre la cybercriminalité et à la surveillance des objets mis en vente sur son site a soutenu 71 000 enquêtes des services de police, de gendarmerie et des douanes ; les équipes d'eBay ont contribué à 500 arrestations.

En achetant un produit de contrefaçon le consommateur :

- ne fait jamais une bonne affaire ;
- commet un délit douanier puni de la confiscation de la marchandise, d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 fois la valeur de l'article contrefait et d'une peine d'emprisonnement ;
- participe à son insu au financement de réseaux de grande criminalité.

Dominique DELDICQUE
Le chef du service des douanes

L'hameçonnage courriel : une attention de tous les jours

L'hameçonnage (terme québécois et français) ou phishing (terme anglais) courriel est une technique la plus souvent utilisée par une personne mal intentionnée afin d'obtenir des renseignements personnels dans le but de perpétrer une usurpation d'identité. Les exemples les plus courants sont de faux courriels émanant de banques, de sites de paiement en ligne (style paypal ou eBay), de sites de jeu, de réseaux sociaux ou de fournisseurs de messagerie électronique.

La première des choses est de garder un esprit critique sur chaque courriel que l'on reçoit.

Un des premiers indices est souvent le style du courriel reçu, en particulier l'orthographe et la grammaire qui sont souvent approximatives, ainsi que l'insistance à obtenir les renseignements personnels (code, numéro de compte, adresse de messagerie, identifiant...). Une banque ne vous demandera jamais de lui confirmer votre identifiant. Si vous avez un doute sur un courriel avant de cliquer sur le lien proposé, passez votre souris sur ce dernier et notez l'adresse du lien proposé.

Une technique souvent employée par les fraudeurs est de choisir un nom de domaine mal orthographié comme par exemple : <http://www.bspm.fr/> au lieu de <http://www.bdsmpm.fr/>.

Il faut aussi se méfier des adresses web contenant un @ par exemple : <http://www.paypal.com:refID12344234324@example.com/> ou utilisant un sous domaine comme dans l'exemple suivant : <http://www.paypal.com.example.com/>.

M. Philippe MONTES
Le chef du service informatique

Nominations

Aviation civile

Précédemment capitaine de l'armée de l'air à Mont-de-Marsan, **M. David BRESSON** a pris ses fonctions en qualité de contrôleur aérien à la tour de contrôle du service de l'aviation civile le 6 septembre 2011, après une année de scolarité à l'École nationale de l'Aviation Civile.



M. Michel NIKOLIC a pris ses fonctions en tant que contrôleur aérien à la tour de contrôle du service de l'aviation civile le 6 septembre 2011, après une année de scolarité à l'École nationale de l'Aviation Civile. Il était précédemment contrôleur d'aérodrome au Havre.



Direction des territoires, de l'alimentation et de la mer

M^{me} Pascale RENAUD, auparavant à la DEAL de Mayotte, a pris son poste à la DTAM depuis le 1^{er} septembre en tant que responsable de la cellule habitat-logement et urbanisme au service aménagement du territoire, prospective et

urbanisme.



M. Gérard PISAPIA, arrivant de la DEAL de Mayotte, occupe le poste de technicien environnement auprès du service protection des milieux naturels et prévention des risques de la DTAM depuis le 1^{er} septembre.



M. Vivian MACON, auparavant affecté à la DEAL de Mayotte est le nouvel adjoint au chef de la subdivision de Saint-Pierre du service gestion de la route. Il a pris ses fonctions à la DTAM depuis le 3 octobre.



Douane

M. Sébastien DRAKE précédemment à son recrutement était infographiste à l'imprimerie municipale de Saint-Pierre et nommé agent de constatation à la brigade des douanes de Saint-Pierre le 1^{er} août 2011..



M. Morgan DETCHEVERRY a été de février 2010 à mai 2011 responsable de la cellule financière et comptable du conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il est nommé agent de constatation à la brigade de surveillance des douanes de Saint-Pierre le 1^{er} août 2011.



M. Yann BRY anciennement employé de la société Speg-Oil à Saint-Pierre, il est désormais nommé agent de constatation des douanes à la recette des douanes de Saint-Pierre le 1^{er} septembre 2011.